A U D I T

MAISONNEUVE

Société de Commissaires aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Riom

Augustin.MAISONNEUVE
Commissaire aux comptes
Expert-comptable

« Association pour le développement de l'insertion socio-professionnelle »

(A D I S)

Association régie par la Loi du 1er juillet 1901
Déclarée le 30 octobre 1975 sous le numéro 7339 à la Préfecture du Puy-de-Dôme

19, RUE DES COUTILS
63118 CEBAZAT

SIREN : 305 187 932 – APE : 853 K

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Dressé en application des dispositions de
l'article L 823-9 du Code de Commerce

Exercice clos le 31/12/2014

6, rue de Journiat – ZAC Roc de Journiat – 63 122 CEYRAT – Tel : 04 73 16 58 03 – Port : 06 89 89 91 82
S.A.R.L. au capital de 150 000 € - 479 913 873 R.C.S. Clermont-Fd - Siret : 479 913 873 00028
TVA intra : FR22479913873 - E-mail : augustin.maisonneuve@wanadoo.fr.

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association pour le Développement de l'Insertion Socio-professionnelle, tels qu'ils sont joints au présent rapport,

- la justification de nos appréciations,

- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I – OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III – VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par le Conseil d'Administration et dans les documents adressés sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à CEYRAT, le 06 juin 2015,

Le Commissaire aux Comptes,

AUDIT MAISONNEUVE
Société de Commissaires aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de RIOM
SARL au capital de 150 000 Euros
6 Rue de Journiat
63122 CEYRAT
Tél. : 04 73 61 58 03
E-mail : augustin.maisonneuve@wanadoo.fr

Augustin MAISONNEUVE
Gérant
SARL AUDIT MAISONNEUVE

BILAN AU 31 DECEMBRE 2014

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2014 12			Exercice N-1 31/12/2013 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles	9 287	9 287				
	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques Matériel et outillage	12 184	12 184				
	Autres immobilisations corporelles	285 556	252 388	33 167	32 970	197	0.60
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	2 000 000		2 000 000	2 000 000		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	815		815	760	55	7.21
	TOTAL I	2 307 841	273 859	2 033 982	2 033 730	252	0.01
	Comptes de liaison **TOTAL II**						
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN COURS						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	CREANCES (3)						
	Créances usagers et comptes rattachés	42 960	1 609	41 351	51 882	10 531-	20.30-
	Autres créances	108 272		108 272	337 827	229 556-	67.95-
	Valeurs mobilières de placement	683 505		683 505	484 308	199 197	41.13
	Instruments de trésorerie						
	Disponibilités	1 181 153		1 181 153	1 121 568	59 585	5.31
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)				2 982	2 982-	100.00-
	TOTAL III	2 015 890	1 609	2 014 281	1 998 567	15 714	0.79
	Charges à répartir sur plusieurs exercices **(IV)**						
	Primes de remboursement des obligations **(V)**						
	Ecarts de conversion actif **(VI)**						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	4 323 730	275 468	4 048 263	4 032 297	15 966	0.40

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2014 12	Exercice N-1 31/12/2013 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
FONDS ASSOCIATIFS	**Fonds propres**				
	Fonds associatifs sans droit de reprise	100 007	100 007		
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	3 388 863	3 335 465	53 398	1.60
	Report à nouveau	112 428	112 428		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (Excédents ou Déficits)	1 563	4 909	3 346-	68.17-
	Autres fonds associatifs				
	Fonds associatifs avec droit de reprise :				
	Apports				
	Legs et donations				
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs	90 472-	41 983-	48 489-	115.50-
	Ecarts de réévaluation				
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	5 864	10 241	4 377-	42.74-
	Provisions réglementées				
	Droit des propriétaires				
	TOTAL I	3 518 252	3 521 066	2 814-	0.08-
	Comptes de liaison **TOTAL II**				
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement				
	Fonds dédiés sur autres ressources				
	TOTAL III				
DETTES (1)	Emprunts obligataires				
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	261 806	258 883	2 922	1.13
	Dettes fiscales et sociales	255 580	235 173	20 408	8.68
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	50	145	95-	65.52-
	Instruments de trésorerie				
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance	12 575	17 030	4 455-	26.16-
	TOTAL IV	530 011	511 231	18 780	3.67
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	4 048 263	4 032 297	15 966	0.40

(1) Dont à plus d'un an — 517 436 — 494 201
Dont à moins d'un an
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

COMPTE DE RESULTAT

AU 31 DECEMBRE 2014

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2014 12	Exercice N-1 31/12/2013 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue de Biens et Services	292 713	300 722	8 008-	2.66-
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	1 603 915	1 522 197	81 718	5.37
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	22 421	2 835	19 586	690.85
Collectes				
Cotisations	340	350	10-	2.86-
Autres produits	951	3 506	2 555-	72.88-
TOTAL I	1 920 340	1 829 610	90 730	4.96
CHARGES D'EXPLOITATION (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes	806 302	714 958	91 344	12.78
Impôts, taxes et versements assimilés	63 065	77 285	14 220-	18.40-
Salaires et traitements	721 933	731 942	10 008-	1.37-
Charges sociales	353 307	348 696	4 611	1.32
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	21 569	24 368	2 799-	11.48-
Sur immobilisations : dotations aux provisions				
Sur actif circulant : dotations aux provisions				
Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Subventions accordées par l'association				
Autres charges (2)				
TOTAL II	1 966 177	1 897 249	68 928	3.63
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	45 837-	67 639-	21 801	32.23
QUOTES-PARTS DE RESULTATS SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		25 484		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs	2 925	1 074		

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2014 12	Exercice N-1 31/12/2013 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier				
Autres intérêts et produits assimilés	36 593	30 894	5 699	18.45
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	929	1 513	584-	38.61-
TOTAL V	37 522	32 407	5 114	15.78
CHARGES FINANCIERES				
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées	18	3	15	444.65
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL VI	18	3	15	444.65
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	37 504	32 404	5 100	15.74
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	8 333-	35 234-	26 901	76.35
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	4 475	35 594	31 119-	87.43-
Produits exceptionnels sur opérations en capital	8 476	5 779	2 697	46.67
Reprises sur provisions et transferts de charges				
TOTAL VII	12 951	41 373	28 422-	68.70-
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	3 036	1 111	1 925	173.25
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	19		19	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions				
TOTAL VIII	3 055	1 111	1 944	174.96
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	9 896	40 262	30 366-	75.42-
Impôts sur les bénéfices (IX)		118	118-	100.00-
TOTAL PRODUITS (I+III+V+VII)	1 970 812	1 903 390	67 422	3.54
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX)	1 969 250	1 898 481	70 769	3.73
SOLDE INTERMEDIAIRE	1 563	4 909	3 346-	68.17-
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs				
- Engagements à réaliser sur ressources affectées				
5. EXCEDENTS OU DEFICITS	1 563	4 909	3 346-	68.17-

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

ANNEXE

Exercice du 01/01/2014 au 31/12/2014

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 4 048 262.80 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 1 920 339.77 Euros et dégageant un excédent de 1 562.64 Euros .

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2014 au 31/12/2014 .

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

{Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2014. éthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.
Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Activité : Aide à l'insertion des travailleurs handicapés

ANNEXE

Exercice du 01/01/2014 au 31/12/2014

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	9 287		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	12 184		
Installations générales agencements aménagements divers	35 337		3 432
Matériel de transport	154 675		9 389
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	94 302		8 964
TOTAL	296 498		21 785
Autres participations	2 000 000		
Prêts, autres immobilisations financières	760		55
TOTAL	2 000 760		55
TOTAL GENERAL	2 306 545		21 840

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			9 287	9 287
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			12 184	12 184
Installations générales agencements aménagements divers		1 951	36 818	36 818
Matériel de transport		10 333	153 731	153 731
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		8 260	95 006	95 006
TOTAL		20 544	297 739	297 739
Autres participations			2 000 000	2 000 000
Prêts, autres immobilisations financières			815	815
TOTAL			2 000 815	2 000 815
TOTAL GENERAL		20 544	2 307 841	2 307 841

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	9 287			9 287
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	12 184			12 184
Installations générales agencements aménagements divers	31 590	2 063	1 932	31 721
Matériel de transport	137 631	10 055	10 333	137 353
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	82 123	9 451	8 260	83 314
TOTAL	263 528	21 569	20 525	264 572
TOTAL GENERAL	272 815	21 569	20 525	273 859

ANNEXE

Exercice du 01/01/2014 au 31/12/2014

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	2 063				
Matériel de transport	10 055				
Matériel de bureau informatique mobilier	7 527	1 924			
TOTAL	19 645	1 924			
TOTAL GENERAL	19 645	1 924			

Tableau des variations des fonds associatifs

Nature des provisons et des réserves	Montant début d'exercice	Affectation résultats et retraitement	Dotation exercice	Reprise exercice	Montant fin exercice
Fonds propres					
Fonds associatifs sans droit de reprise	100 007				100 007
Réserves :					
Autres réserves	3 335 465		53 398		3 388 863
Report à nouveau	112 428				112 428
RESULTAT DE L'EXERCICE	4 909	4 909-		1 563-	1 563
Autres fonds associatifs					
Fonds associatifs avec droit de reprise :					
Résultats sous contrôle de tiers	41 983-		3 429	51 918	90 472-
Subventions d'investissement	10 241		37 244	41 621	5 864
Provisions réglementées					
TOTAL I	3 521 066	4 909-	94 071	91 976	3 518 252

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	1 609				1 609
TOTAL	1 609				1 609
TOTAL GENERAL	1 609				1 609

ANNEXE

Exercice du 01/01/2014 au 31/12/2014

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	815	815	
Clients douteux ou litigieux	1 924	0	1 924
Autres créances clients	41 036	41 036	
Personnel et comptes rattachés	888	888	
Taxe sur la valeur ajoutée	20 373	20 373	
Autres impôts, taxes et versements assimilés	13 327	13 327	
Divers état et autres collectivités publiques	69 959	69 959	
Débiteurs divers	3 724	3 724	
TOTAL	152 046	150 122	1 924

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	261 806	261 806		
Personnel et comptes rattachés	90 957	90 957		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	159 912	159 912		
Taxe sur la valeur ajoutée	4 006	4 006		
Autres impôts taxes et assimilés	705	705		
Autres dettes	50	50		
Produits constatés d'avance	12 575	12 575		
TOTAL	530 011	530 011		

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	10 ans
Installations techniques	Linéaire et dégressif	5 ans
Matériels et outillages	Linéaire et dégressif	5 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau	Linéaire et dégressif	4 et 5 ans
Mobilier	Linéaire	3 et 10 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2014 au 31/12/2014

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Dépréciation des valeurs mobilières

Les valeurs mobilières de placement ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte :
- Pour les titres cotés, du cours moyen du dernier mois de l'exercice.
- Pour les titres non cotés, de leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	69 959
Disponibilités	15 722
Total	85 681

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 188
Dettes fiscales et sociales	126 440
Total	133 628

Charges et produits constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	12 575
Total	12 575

ANNEXE

Exercice du 01/01/2014 au 31/12/2014

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		1 241 955
L'ADIS se porte caution strictement réelle de EURL ACTIV'ADIS au profit du crédit bailleur FINAMUR à hauteur de 1041955 eurosTTC+frais	1 041 955	
L'ADIS a accordé une garantie à première demande de paiement de 200000 euros au profit du bailleur des locaux sis 21r Freres Lumière	200 000	
Total (1)		1 241 955

Engagements reçus

Engagement en matière de pensions et retraites

La société a souscrit en 2005 un contrat collectif ayant pour objet la constitution d'un capital de fin de carrière selon la convention collective. Ce compte collectif est alimenté par des cotisations versées par la société.
Au 31 décembre 2014, la valeur disponible du fonds est de 133 747 euros .

L'engagement estimé sur les droits acquis s'élèvait au 31/12/2014 à 87578 euros.

Droit individuel à la formation

Dans le cadre du droit individuel à la formation institué par la loi 2004-391 du 4 mai 2004 relative à la formation professionnelle tout au long de la vie, au 31/12/2014 , le volume d'heures de formation cumulées relatif aux droits acquis et non exercés est de 2395 heures.

A U D I T

MAISONNEUVE

Société de Commissaires aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Riom

Augustin.MAISONNEUVE
Commissaire aux comptes
Expert-Comptable

« Association pour le développement de l'insertion socio-professionnelle »

(A D I S)

Association régie par la Loi du 1er juillet 1901
Déclarée le 30 octobre 1975 sous le numéro 7339 à la Préfecture du Puy-de-Dôme

19, RUE DES COUTILS
63118 CEBAZAT

SIREN : 305 187 932 – APE : 853 K

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Sur les conventions réglementées

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2014

6, rue de Journiat – ZAC Roc de Journiat – 63 122 CEYRAT – Tel : 04 73 16 58 03 – Port : 06 89 89 91 82
S.A.R.L. au capital de 150 000 € - 479 913 873 R.C.S. Clermont-Fd - Siret : 479 913 873 00028
TVA intra : FR22479913873 - E-mail : augustin.maisonneuve@wanadoo.fr

Mesdames, Messieurs, les membres de l'Association,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Conventions soumises à l'approbation de l'Assemblée générale :

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L.612-5 du Code de commerce.

Fait à CEYRAT, le 06 juin 2015,

Le Commissaire aux Comptes,

AUDIT MAISONNEUVE
Société de Commissaires aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de RIOM
SARL au capital de 150 000 Euros
6 Rue de Journiat
63122 CEYRAT
Tél. : 04 73 16 58 03
E-mail : augustin.maisonneuve@wanadoo.fr

Augustin MAISONNEUVE
Gérant
SARL AUDIT MAISONNEUVE